

Master MEEF Mention Premier Degré Année universitaire 2018/2019

Livret de stage M2 étudiants

Ce livret a pour objet de vous guider dans la réalisation et le suivi de votre stage en milieu professionnel au cours de votre Master 2. Il regroupe des informations pratiques et des documents officiels.

Vous y trouverez également des éléments pour réfléchir aux modalités de développement de vos compétences professionnelles et vous guider dans la rédaction du dossier support à l'évaluation commune des UE4 et 5 au S3, du mémoire de recherche à visée professionnelle tout au long de l'année.

Le stage filé de pratique accompagnée vous met en situation d'exercer le métier, d'éprouver la réalité de cet exercice et de poursuivre le développement des compétences professionnelles attendues. Il vous permet de construire progressivement la posture réflexive incontournable à toute pratique enseignante.

A l'issue du S3, vous réaliserez un dossier (cf. rubrique évaluation) qui met en lien des contenus de formation rencontrés notamment au sein des UE4 et 5 et les articule avec les premiers éléments de votre professionnalisation.

MODALITES DE STAGE

Vous êtes en stage filé de pratique accompagnée du **8 octobre 2018 au 7 février 2019 au plus tard** pour un volume total de 108 heures. En fonction de la cohorte dont vous relevez, vous suivez la majorité de votre stage le lundi ou le jeudi.

Selon la durée de classe inscrite le lundi ou le jeudi à l'emploi du temps de l'école dans laquelle vous effectuez votre stage, vous serez également en stage certains mardis ou vendredis afin de bénéficier de l'intégralité de la durée du stage inscrit dans le plan de formation (cf. calendrier de la formation). Le mois de janvier propose des dates dites « tampon » qui permettent d'adapter le stage aux rythmes scolaires de l'école dans laquelle vous êtes affecté(e)(s). Les journées de cette période ne sont utilisées que si nécessaire, afin d'assurer au stage sa durée contractuelle.

Sur cette base, il appartient à l'équipe de circonscription et/ou d'école de stabiliser avec vous le calendrier exact de votre stage.

Vous assurez avec votre binôme et le maître d'accueil toutes les tâches pédagogiques incombant à un enseignant au sein d'une classe. Une convention de stage et un cahier des charges lient l'ESPE Lille Nord de France, l'Education Nationale et vous-même.

Cahier des charges

Ce cahier des charges, élaboré en concertation entre l'ESPE Lille Nord de France et les directions des services départementaux du Nord et du Pas-de-Calais, présente la mise en œuvre du stage filé de pratique accompagnée selon un calendrier commun aux Directions Académiques et à l'ESPE.

Ce stage vous donne l'occasion de poursuivre votre approche du système éducatif, d'approfondir votre connaissance des différentes facettes du métier et de poursuivre le développement de vos compétences professionnelles en prenant en charge une classe en pratique accompagnée dans le cadre d'une formation par l'alternance intégrative.

Modalités d'affectation

Votre affectation en tant qu'étudiant est réalisée conjointement par les services départementaux et l'ESPE qui vous informe de votre lieu de stage et des démarches administratives à effectuer.

Déroulement des stages

Vous devez contacter votre maître de stage dès que vous êtes informé(e) de votre affectation et envisager, conjointement avec votre binôme et le maître de stage, vos interventions en classe de manière progressive et dès le troisième jour de stage.

Vous observez la pratique de classe de votre maître de stage une ou deux journées, préalablement à votre pratique. Il vous est conseillé de **prendre la classe le plus souvent possible** ; les temps d'enseignement se font avec l'appui du maître de stage et en lien avec votre binôme ; vous devez préparer les séquences et séances d'apprentissage et faire le bilan de vos interventions, en équipe. Vous êtes invité(e) à participer autant que faire se peut aux concertations, réunions avec les parents et conseils d'école **lorsqu'elles se déroulent sur les journées dédiées aux stages**. Vous assistez et intervenez dans les activités pédagogiques complémentaires (APC), **si elles se déroulent les jours de stage**.

Vous observez aussi la pratique de votre binôme et vous exercez à l'analyse de pratique en interaction entre pairs ; vous avez en effet l'occasion de mettre en discussion vos réussites et vos interrogations avec un étudiant qui construit ses compétences dans les mêmes conditions que vous ; vous développez la capacité d'élaborer un positionnement professionnel.

Les temps de cantine, d'étude, les Nouvelles Activités Pédagogiques ou les Temps d'Activités Périscolaires **ne font pas partie de vos missions et activités lors du stage**.

Votre maître de stage, en lien avec le directeur d'école, vous présente et vous intègre à l'équipe pédagogique, vous accompagne et vous aide notamment à trouver votre place au sein de celle-ci, à découvrir des liens entre les différents cycles, à mieux connaître le système scolaire, à comprendre comment l'école réalise ses missions en prenant en considération le contexte spécifique (projet d'école).

Assiduité, ponctualité, absence

L'assiduité et la ponctualité sont **indispensables** pour garantir aux élèves un enseignement efficace et préserver l'égalité de leurs chances.

Vous devez donc obligatoirement :

- arriver en même temps que votre maître de stage pour préparer la classe ;
- être présent(e) pendant les temps scolaires prévus dans les modalités de stage ;
- ne pas vous absenter, même momentanément, sans autorisation ;
- être assidu(e) tout au long du stage.

Si vous êtes malade, vous prévenez **immédiatement** le directeur de l'école, l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) de votre circonscription (**auquel vous transmettez l'original de votre justificatif d'absence sous le délai légal de 48h**), le bureau des stages et votre site de formation ; vous transmettez copie du justificatif d'absence à la scolarité de votre site de formation et au bureau des stages.

NB : une absence injustifiée en stage entraîne l'invalidation de l'UE5.

Quelle place le stage occupe-t-il au sein de votre cursus universitaire ?

L'ensemble des UE du master constitue une formation professionnalisante. Différents pôles contribuent de manière spécifique à votre formation :

- La dimension scientifique et didactique des disciplines vous aide à élaborer et analyser vos séquences de cours ;
- La dimension de la recherche, par le mémoire de recherche à visée professionnelle, poursuit le travail amorcé en M1 ; le stage vous donne l'occasion d'expérimenter et / ou de valider des éléments de votre recherche ;
- La dimension de la connaissance du système éducatif vous permet de mieux comprendre la classe, l'école, le système, pour mieux enseigner ;
- La dimension de la réflexivité inhérente au métier vous permet de mettre en mots votre pratique pour mieux la comprendre, la concevoir et la réguler en fonction des élèves et de leurs apprentissages ;
- La dimension des outils pour « faire la classe » vous aide à envisager la prise en charge de la classe et à choisir, concevoir, mettre en œuvre vos propres supports et outils.

STAGE FILE EN PRATIQUE ACCOMPAGNEE ET EVALUATION

Le stage filé de pratique accompagnée contribue à la construction de l'identité professionnelle de l'étudiant et lui permet de développer des compétences professionnelles définies par le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.

Au semestre 3, l'évaluation de l'UE 5 est associée à celle de l'UE 4 et consiste en la rédaction d'un dossier ; vous devez intégrer en annexe la fiche de suivi ESPE en tant qu'élément participant de la construction de votre réflexion professionnelle.

Définition du dossier individuel commun à l'UE4 et l'UE5 au semestre 3

On attend de vous que vous dégagiez et développiez une problématique :

- Liant les contenus de formation des UE 4 et 5 ;
- Présentant vos réflexions sous une forme problématisée qui vous permette d'exposer et d'analyser de manière réflexive et théorisée les questions professionnelles qui sont apparues au cours de votre stage (voir le document de cadrage).

Au semestre 4, l'évaluation de l'UE5 est associée à celle du mémoire de recherche à visée professionnelle de l'UE3 (voir document de cadrage disponible sur le site).

OBJECTIFS ET FINALITES DU STAGE

Finalités

Le stage filé de pratique accompagnée vous permet de confirmer votre choix d'orientation professionnelle. Il prolonge et approfondit le travail d'observation, d'analyse et de positionnement de votre cursus de Master 1 (stages et cours).

Vous y faites l'expérience du quotidien du métier d'enseignant sous ses multiples facettes.

Vous êtes amené(e) à construire des liens entre l'ensemble des enseignements suivis dans le cadre de votre cursus universitaire et plus spécifiquement ceux des unités 4 et 5 du Master MEEF et la réalité du terrain.

Le stage filé de pratique accompagnée contribue à la préparation des épreuves du CRPE, tant celles d'admissibilité (cf. dimensions d'analyse de documents didactiques), que celles d'admission (cf. connaissance du système éducatif et des gestes professionnels). Dans la mesure du possible, vous proposez à votre maître de stage des séances d'expérimentation en lien avec votre dossier disciplinaire relatif à l'oral 1 du concours.

On attend de vous que vous développiez et acquériez progressivement des éléments de votre identité professionnelle, en articulant votre compréhension et votre analyse du métier d'enseignant à votre expérience.

Vous pourrez pour ce faire vous appuyer aussi sur les **manifestations attendues** dans le cadre du stage filé de pratique accompagnée joint en **Annexe 1**.

Objectifs du stage filé de pratique accompagnée

| Objectifs | Documents, outils, supports |
|---|---|
| <p>1. Exercer le métier d'enseignant conformément au cadre réglementaire de l'exercice du métier, observer le rôle du fonctionnaire du service public de l'Education Nationale et respecter ce contexte institutionnel.</p> <p>Prendre place au sein d'une communauté éducative.</p> <p>Découvrir la communication avec la hiérarchie, avec les collègues, avec les parents, avec les partenaires de l'école.</p> | <p>1. Référentiel de compétences</p> <p>Règlement type départemental</p> <p>Règlement de l'école</p> <p>Circulaire de rentrée</p> <p>B.O. réglementaires (socle commun, traitement de la violence à l'école, et rubriques nécessaires du Code de l'Education)</p> <p>Textes du Conseil supérieur des programmes :</p> <p>http://multimedia.education.gouv.fr/2014_lancement_confere_nce_nationale_evaluation_eleves</p> <p>Conseil de maîtres, de cycles, d'école.</p> <p>Conférences ou animations pédagogiques</p> <p>Réunion de parents</p> <p>Expositions, journées portes ouvertes, fête d'école...</p> |
| <p>2. Concevoir et mettre en œuvre le fonctionnement d'une classe, en tenant compte des divers parcours d'élèves, de l'hétérogénéité de la classe, des difficultés de socialisation scolaire et d'apprentissage, des besoins éducatifs particuliers</p> | <p>2. Projet d'école, livrets personnels de compétences, cahiers de réussite, règlement de classe, tableau des responsabilités (métiers, rôles...), divers cahiers d'élèves (carnet de lecture, d'écrivain, d'arts, d'expérimentation scientifique...), PPRE, demande d'aide RASED, PPS, PAI, Gevasco : http://www.education.gouv.fr/cid207/la-scolarisation-des-eleves-handicapes.html</p> <p>Les documents relatifs aux informations préoccupantes.</p> |
| <p>3. Apprendre à organiser le travail de l'enseignant en amont et en aval de la classe</p> | <p>3. Projets de la classe, programmations, progressions, cahier journal et fiches de préparation, manuels et livres du maître, ressources numériques et institutionnelles de référence...</p> <p>Documents issus des ateliers thématiques de l'UE5 et des UE1 et 2</p> |

| | |
|--|--|
| <p>4. Apprendre à observer les élèves au travail ; apprendre à analyser leurs productions (orales, écrites, graphiques, plastiques...) ; concevoir des démarches et choisir des outils issus des divers courants pédagogiques pour adapter sa pratique aux besoins des élèves et de la classe.</p> | <p>4. Outils et dispositifs de différenciation, d'aide, de remédiation</p> <p>Outils et dispositifs issus de diverses approches et divers courants pédagogiques (ceintures, quoi de neuf, plan de classe, conseil d'élèves, plan de travail...)</p> <p>Manifestations et / ou traces des activités d'apprentissage des élèves, bilan d'observation d'un / des élève/s.</p> <p>Mise en œuvre et réappropriation des outils du M1.</p> |
| <p>5. Analyser les situations d'enseignement – apprentissage conçues et mises en œuvre en tant qu'étudiant de 2^e année de MEEF, pour développer la réflexivité sur sa propre pratique, afin de faire progresser tous les élèves.</p> | <p>5. Bilans d'observation d'un élève, des élèves, des activités menées et des apprentissages (mise en activité, gestion de l'activité des élèves, structuration des apprentissages mis en jeu dans l'activité, mémorisation des apprentissages et des savoirs...), de la communication en classe, des conflits, du climat scolaire</p> <p>Les thématiques de l'UE4 et de l'UE5</p> |
| <p>6. Savoir rendre compte de sa pratique, l'objectiver ; être capable de la distance nécessaire pour rendre compte des processus d'apprentissage à l'œuvre chez l'élève.</p> | <p>6. Poursuivre le travail d'écriture amorcé pour l'UE4 et 5 en M1</p> <p>Documents préparatoires au dossier de stage et dossier de stage (évaluation conjointe UE4 et 5)</p> <p>Éléments collectés pour le mémoire d'UE3</p> <p>Travail développé en ARP</p> |

Master 2 MEEF Mention Premier degré
Année universitaire 2018/2019

FICHE DE SUIVI DU STAGE FILE DE PRATIQUE ACCOMPAGNÉE
AU SEIN DE L'ÉDUCATION NATIONALE

| | |
|--|--|
| Nom du maître de stage : | Nom de l'école : Ville : Circonscription : |
| Nom de l'étudiant-e : | Niveau de classe : Cycle : Effectif : |
| Nom de l'étudiant-e en binôme, le cas échéant : | |
| Site ESPE de formation : | |

1. A la fin du semestre 3, vous rédigerez cette fiche de suivi que vous annexerez à votre dossier d'évaluation des UE4-5 en tant qu'outil qui témoigne de votre professionnalisation. Cette fiche n'est pas en elle-même évaluée.

2. Présentation et analyse d'une séance : vous mettrez en évidence l'articulation entre la séance présentée et analysée et la séquence dans laquelle elle s'insère.

La présentation de cette séance comprendra :

- La préparation de cette séance avec une description rapide du contexte, l'organisation matérielle du temps et de l'espace, les démarches, supports, dispositifs prévus
- La description de la séance telle qu'elle a eu lieu, issue du bilan a posteriori.

L'analyse dégagera :

- Les obstacles et les difficultés lors de la mise en œuvre de la séance ;
- Ce qui, dans la séance, vous a amené à modifier votre préparation et les raisons des écarts entre le prévu et le réalisé ;
- L'évaluation de ce que les élèves ont réellement appris.

3. Vous exposerez les éléments de résolution apparus lors de l'entretien avec votre maître de stage et, votre binôme le cas échéant, dans le temps de retour réflexif sur la séance. Vous utiliserez le tableau suivant issu du référentiel de compétences pour mettre en évidence les compétences travaillées en stage, que vous mentionnerez et référencerez dans votre dossier individuel commun à l'ensemble des EC des UE4 et UE5.

Tableau issu du référentiel des compétences professionnelles (B.O. n° 30 du 25 juillet 2013 ; NOR : MENE1315928A, arrêté du 1-7-2013 - J.O. Du 18-7-2013, MEN - DGESCO A3-3)

| |
|---|
| Compétences professionnelles développées au regard de l'analyse des séances observées |
| Bloc A : le professeur, acteur du service public d'éducation |
| C 1. Faire partager les valeurs de la République / C 2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école / C 6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques |
| Bloc A : le professeur, acteur de la communauté éducative |
| C 5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation / C 10. Coopérer au sein d'une équipe / C 11. Contribuer à l'action de la communauté éducative / C 12. Coopérer avec les parents d'élèves / C 13. Coopérer avec les partenaires de l'école |
| Bloc B : le professeur, porteur de savoirs et d'une culture commune |
| P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique / P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement |

Bloc B : le professeur, pédagogue et éducateur au service de la réussite de tous les élèves

C 3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage / C 4. Prendre en compte la diversité des élèves / C 7 (2). Maîtriser la langue française à des fins de communication / C 8 (2). Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier / C 9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Bloc C : le professeur, praticien expert des apprentissages

P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves / P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves / P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

Bloc C : démarche de progression professionnelle

C 8 (1). S'engager dans une démarche de progression au plan de la maîtrise d'une langue vivante / C 14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Demande(s) spécifique(s) de l'étudiant-e et du maître de stage :

Observation(s) éventuelle(s) de l'étudiant-e :

| | |
|--|--|
| Date et signature de l'étudiant-e : | L'étudiant a suivi un volume horaire de stage de.....h. Joindre la fiche « Récapitulatif des dates de stage », portant mention des dates et horaires de présence. |
| | Date et signature du maître de stage : |

CONSTRUCTION PROGRESSIVE DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'EDUCATION

Ce document, destiné aux étudiants, aux fonctionnaires stagiaires ou nouvellement titularisés et à l'ensemble des partenaires des formations aux métiers de l'enseignement et de l'éducation de l'Académie de Lille, résulte de la réflexion conjointe des services académiques et de l'ESPE Lille Nord de France.

Il participe de la construction d'une culture commune et s'inscrit dans une démarche de formation tout au long de la vie, plus spécifiquement centrée sur l'année qui précède et celles qui suivent l'entrée dans le métier, dans une perspective visant un continuum de formation de la 1^{ère} année de Master MEEF à la 2^e année de titularisation.

Il reprend le Référentiel de compétences des métiers de l'éducation et de la formation (cf. B.O du 25/7/2013) qu'il décline en observables, attendus à des moments clés de la formation et de l'entrée dans le métier et dont les manifestations se complexifient dans une progression de type spiralaire.

Si la plupart de ces observables sont communs à l'ensemble des métiers de l'éducation et de la formation, certains sont spécifiques à un niveau d'enseignement, à une discipline, au métier de Conseiller Principal d'Education ou de Professeur Documentaliste. Le tableau ci-après précise les attendus relatifs au métier de Professeur des Ecoles.

Comme la formation en Master MEEF se caractérise par des situations d'alternance intégrative, le tableau renvoie donc aux stages proposés au cours de ces deux années :

- SOPA : stage d'observation et de pratique accompagnée
- SPA : stage de pratique accompagnée

| COMPETENCES DU REFERENTIEL | MANIFESTATIONS ATTENDUES FIN DE MASTER 1 | MANIFESTATIONS ATTENDUES MILIEU ANNEE MASTER 2 (Année de fonctionnaire stagiaire) | MANIFESTATIONS ATTENDUES FIN MASTER 2 (Titularisation / Validation Master) | MANIFESTATIONS ATTENDUES 1ère ANNEE DE TITULARISATION | MANIFESTATIONS ATTENDUES 2nde ANNEE DE TITULARISATION |
|--|--|---|--|--|---|
| | MANIFESTATIONS ATTENDUES A LA FIN DE L' ANNEE DE MASTER 2 POUR LES ETUDIANTS EN STAGE FILE DE PRATIQUE ACCOMPAGNEE | | | | |
| BLOC A | | | | | |
| Le professeur, acteur du service public d'éducation | | | | | |
| C1 | <p>- Se questionne sur et met en œuvre les principes de la vie démocratique et les valeurs de la République...</p> <p>SOPA 1</p> <p>- Découvre et apprend les principes du service public d'éducation et identifie les principes éthiques fondamentaux</p> <p>SOPA 1</p> | <p>- Adopte une attitude en adéquation avec ces principes envers les élèves et les membres de la communauté éducative</p> | <p>- Par sa posture, ses actions et son langage transmet et fait partager les principes de la vie démocratique et les valeurs de la République</p> | <p>- Initie des situations, conduit des projets porteurs des valeurs de la République.</p> | |

C2

- Repère des situations qui favorisent le développement de l'esprit critique et le respect de la pensée de l'autre

SPA 4

- Connaît la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'Ecole, ses enjeux et ses défis.

SOPA 1

- Connaît les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'Ecole et de l'établissement, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs

SOPA 1

- Identifie et catégorise les facteurs favorables au développement de l'esprit critique

- Respecte les obligations professionnelles : ponctualité, assiduité, communication, préparations, suivi des élèves, sécurité, devoir de réserve, protection de l'enfant

- Garantit les conditions du développement de l'esprit critique

- Adopte de façon continue une posture professionnelle conforme aux principes du système éducatif et aux droits et obligations du fonctionnaire.

- Anticipe, gère et exploite des situations qui favorisent le développement de l'esprit critique

- A intégré le fait que la construction de l'esprit critique est une composante constante des séquences d'apprentissage (cf. C6 et C7)

- A confiance dans son institution et dans sa capacité à atteindre les objectifs

C6

- S'efforce d'assurer les conditions de sécurité, de sûreté, de bien-être.

SPA 2

- Connaît les principes de la laïcité

SOPA 1

- Accorde à tous les élèves l'attention nécessaire

SPA 3

- Respecte la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles

SOPA 1

- Connaît les dispositifs d'accompagnement mis en place au sein de l'équipe

- Connaît et respecte le règlement intérieur et les chartes d'usage

- Accorde une attention à tous les élèves

- Identifie tout signe de comportement à risque

- Contribue à prévenir et gérer les violences scolaires

- Fait respecter le règlement intérieur et les chartes d'utilisation

- Identifie tout signe de comportement à risque et contribue à leur résolution

- Apporte sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales

- Collabore à la politique éducative de l'école

- Apporte sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales : prend des initiatives, innove, propose...

| | | | | |
|--|---|---|--|---|
| <p>- Evite toute forme de dévalorisation par rapport aux élèves et aux pairs.</p> <p>SOPA 1</p> <p>- Sait identifier les postures favorables d'un « expert-pair »</p> <p>SPA 4</p> | <p>- Evite toute forme de dévalorisation par rapport aux élèves, aux parents, aux pairs et aux membres de la communauté éducative</p> | <p>- Identifie et se mobilise contre toute forme d'exclusion et de discrimination, de stéréotypes</p> <p>- Est convaincu de l'éducabilité de chaque élève</p> | <p>- Mobilise les élèves contre toute forme d'exclusion et de discrimination</p> <p>- Identifie tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance</p> | <p>- Mobilise les élèves contre toute forme d'exclusion et de discrimination</p> <p>- Favorise la solidarité, la coopération l'autonomie des élèves à travers la mise en place de projets ou de démarches ...</p> |
|--|---|---|--|---|

Le professeur, acteur de la communauté éducative

| | | | | | |
|------------------|---|--|---|--|---|
| <p>C5</p> | <p>- Identifie les outils professionnels individuels et collectifs des professeurs des écoles organisant le parcours de formation l'élève.</p> <p>SOPA 1</p> | <p>- S'approprié les outils collectifs retenus par l'équipe pour organiser le parcours de formation des élèves</p> | <p>- Contribue à la continuité des enseignements et des actions éducatives arrêtées dans l'équipe</p> | <p>- Inscrit son enseignement et les actions éducatives dans le cadre du parcours de formation défini dans l'école (connaissance de « l'amont » ; de « l'aval »)</p> | <p>- Garantit la qualité du parcours de formation des élèves défini au sein de l'équipe (continuité, cohérence, progressivité...)</p> |
|------------------|---|--|---|--|---|

| | | | | | |
|-------------------|--|---|--|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Connaît les composantes et les finalités du socle commun de connaissances, de compétences et de culture <p>SPA 2 et suivants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assiste aux réunions de concertation <p>SPA 3 et / ou 4</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Intègre dans les préparations des séquences, les compétences du socle à construire <ul style="list-style-type: none"> - S'inscrit dans la réflexion collective sur la coordination des enseignements et des actions éducatives | <ul style="list-style-type: none"> - Met en place des situations d'apprentissage mobilisant les compétences du Socle - Contribue à l'évaluation des compétences et à la validation du socle - Propose des initiatives pour assurer et améliorer le parcours de formation des élèves | <ul style="list-style-type: none"> - Réfère systématiquement les situations d'apprentissage et d'éducation proposées au socle - Organise et assure une évaluation par compétences en référence au Socle - Participe à l'amélioration du parcours de formation de l'élève au sein de l'équipe | <ul style="list-style-type: none"> - Conçoit des situations complexes mobilisant les compétences du socle et les évalue - Contribue au suivi de l'ensemble des élèves de l'école - Propose des innovations pédagogiques et éducatives |
| <p>C10</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Prend connaissance du projet d'école <p>SOPA 1 et suivants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifie quelques facteurs favorables au travail en équipe <p>SPA 2 et suivants</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Respecte les modalités collectives assurant la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives. - Participe à la définition des objectifs de l'équipe | <ul style="list-style-type: none"> - Participe à l'évaluation des objectifs collectifs | <ul style="list-style-type: none"> - Participe à l'amélioration du cadre collectif d'enseignement et d'éducation - Collabore à la définition des objectifs et à leur évaluation. | <ul style="list-style-type: none"> - Propose des innovations pour renforcer la complémentarité et la continuité des enseignements et des actions éducatives |

| | | | | | |
|------------|--|--|---|---|---|
| | | | | - Coopère avec les psychologues scolaires au parcours des élèves à besoins éducatifs particuliers | |
| C11 | <p>- Connaît la composition de la communauté éducative et l'identifie</p> <p>SOPA 1</p> <p>- Prend connaissance des caractéristiques de l'école, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et repère les modalités de prise en compte de celles-ci</p> <p>- Identifie le rôle de tous les acteurs</p> <p>SOPA 1</p> | - Participe aux réunions associant différents acteurs de la communauté éducative | <p>- Conduit un entretien, en utilisant un langage clair et adapté à la situation</p> <p>- Coordonne ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative</p> | <p>- Prend part à l'élaboration du projet d'école et à sa mise en œuvre</p> <p>- Prend en compte les caractéristiques de l'école, ses publics, son environnement socio-économique et culturel</p> | - Conduit des médiations en utilisant un langage clair et adapté à la situation |

| | | | | | |
|-------------------|--|---|--|---|---|
| <p>C12</p> | <p>- Identifie les composantes favorables à la construction d'une relation de confiance et de bienveillance avec les parents</p> <p>SOPA 1 et SPA</p> <p>- Participe à une réunion avec des parents d'élèves.</p> <p>SPA 2 à 4</p> | <p>- Institue une relation de confiance avec les parents</p> <p>- Identifie les composantes d'un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves</p> | <p>- Analyse avec les parents les progrès en vue d'identifier les capacités de leur enfant, de repérer ses difficultés et coopère avec eux.</p> | <p>- Analyse avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopère avec eux.</p> <p>- Entretient un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves</p> | <p>- Contribue à la co-éducation avec exigence et bienveillance</p> |
| <p>C13</p> | <p>- Découvre les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles et les possibilités de partenariats.</p> <p>SOPA1</p> <p>-Prend connaissance du projet éducatif territorial et/ou des modalités et contenus des activités périscolaires</p> <p>SPA 2 et suivants</p> | | <p>- Coopère sur la base du projet d'école, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun</p> | <p>- Coopère avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.</p> | |

- Identifie les autres services de l'Etat, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en repérant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.

SPA 4

de ces partenaires.

BLOC B

Le professeur, professionnel, porteur de savoirs et d'une culture commune

P1

- Connaît de façon globale les objectifs de l'école, les programmes et le socle, et de façon plus approfondie le niveau de classe concerné

SPA 4

- Construit sa maîtrise de l'ensemble des compétences du palier 3 du socle commun

SPA 2

- Connaît le niveau de cycle et les repères annuels de progressivité des apprentissages

- Planifie une séquence d'apprentissage et anticipe quelques difficultés d'élèves

- Connaît les programmes du cycle précédent et du cycle suivant

- Opérationnalise la notion de progressivité des apprentissages

- Continue à progresser en interdisciplinarité, polyvalence et mises en relations

- Construit et exploite des projets interdisciplinaires, en mettant en relation différents domaines d'activités

P2

- Apprend à observer, à comparer, à prendre des notes (par exemple pour dégager l'objectif d'une séance)

SOPA1, SPA2 et 3

- Utilise un langage oral et écrit clair et correct

SPA 2

- Se questionne sur le modèle linguistique qu'il doit offrir à la communauté

SPA 3

- Maîtrise la notion à enseigner avant de concevoir la situation d'apprentissage

- Connaît et reconnaît les étapes du développement langagier d'un enfant

- Commence à identifier des types de difficultés d'élèves liées à l'apprentissage des élèves

- Adapte son langage à l'âge des élèves

- Connaît le processus d'apprentissage de la lecture

- Relève les problèmes langagiers

- Prend conscience de l'aspect transversal de la langue orale et écrite

- Maîtrise le vocabulaire spécifique aux disciplines

- Maîtrise le repérage des difficultés des élèves relatives au langage oral et écrit et différencier

- Alerte des personnels spécialisés

- Est capable de définir un objectif langagier

- Intègre dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite

- Construit des séquences d'apprentissage adaptées à la diversité des élèves

- Sait expliquer simplement son enseignement

- Conçoit son enseignement en tenant compte de l'aspect transversal de la langue orale et écrite

Le professeur, pédagogue et éducateur au service de la réussite de tous les élèves

| | <u>Situations d'apprentissage</u> | <u>Démarches</u> | <u>Démarches</u> | <u>Processus</u> | <u>Processus</u> |
|--|--|--|--|--|--|
| C3 | <p>- Observe les procédures des élèves</p> <p>SPA 2</p> | <p>- Organise les séances en séquences d'apprentissage et questionne les élèves sur leurs procédures</p> | <p>- Organise les séances en séquences d'apprentissage et questionne les élèves sur leurs procédures</p> | <p>- Tire parti des observations faites sur les élèves et les prend en compte (statut de l'erreur)</p> | <p>- Met en corrélation les observations et les concepts (vers une aptitude d'ajustement)</p> <p>- Met en lien, ajuste avec les différentes étapes du développement de l'enfant</p> <p>- Comprend et associe les dimensions cognitive, affective et relationnelle dans la construction des processus d'apprentissage</p> |
| C4 Travailler avec implication avec la totalité de l'équipe (C10) | <p>- Identifie les réponses de l'enseignant</p> <p>SPA 2</p> | <p>- Recherche des réponses avec les collègues</p> | <p>- Adapte les réponses à la diversité</p> | <p>- Propose et adapte un dispositif de réponses</p> | <p>- Propose et adapte un dispositif de réponses</p> <p>- Identifie des personnes ressources et référentes et inscrit son action dans la complémentarité</p> |
| C7 (2) | <p>- A un langage clair, adapté (au niveau de classe) et modélisant avec les élèves.</p> | <p>- Sait parler de son travail avec un langage spécifique à la fonction</p> | | <p>- A un langage adapté avec l'équipe, les intervenants, l'ATSEM, les partenaires de l'école</p> | <p>- Communique sur son travail avec tous les partenaires et les parents.</p> |

C8(2)

Sait parler avec ses pairs de son travail.

SPA 4

- Connaît les programmes/ programmations proposées par le ministère/ le Socle commun

SPA 2

- Connaît des ressources nationales / Portail académique

SPA 2

- Connaît le cadre européen en langues Niveau A1

SPA 4

- Est capable de compléter sa formation ou de l'adapter

- Conçoit le déroulement d'une séance dans le cadre d'une séquence (varier les dispositifs)

- A compris les enjeux de cet enseignement pour favoriser la communication

- Est capable de se situer dans une programmation annuelle

- Met le numérique au profit de sa propre pratique professionnelle et permet aux élèves d'utiliser le numérique pour ses apprentissages

- Est capable de compléter sa formation ou de l'adapter

- Conçoit le déroulement d'une séance dans le cadre d'une séquence (varier les dispositifs)

- A compris les enjeux de cet enseignement pour favoriser la communication

- Est capable de se situer dans une programmation annuelle

- Met le numérique au profit de sa propre pratique professionnelle et permet aux élèves d'utiliser le numérique pour ses apprentissages

- Est capable de construire une progression de classe par rapport à la programmation proposée par l'institution

- Est capable d'évaluer sa pratique

- Est capable d'évaluer les élèves

- Utilise le numérique pour enrichir sa propre pratique et celle des élèves

- Est capable de transposer l'enseignement de l'anglais dans son exploitation transversale.

- Est capable de transposer l'enseignement d'une langue vivante étrangère dans son exploitation transversale

- Continue à se former

- Propose des démarches innovantes.

| | | | | | |
|------------------|--|---|--|---|--|
| <p>C9</p> | <p>- Se sensibilise à la notion d'objectifs d'apprentissage (B.O.)</p> <p>SPA 2</p> | <p>- Connait les variables de différenciation</p> <p>- S'essaye à les mettre en œuvre</p> | <p>- Tire parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour développer les apprentissages collaboratifs.</p> <p>- Aide les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques.</p> <p>- Participe à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.</p> <p>- Utilise efficacement les technologies pour échanger et se former</p> <p>- Sait élaborer une progression et une programmation</p> <p>- Sait construire une unité d'apprentissage</p> | <p>- Sait élaborer une progression et une programmation</p> <p>- Sait élaborer une progression et une programmation</p> <p>- Sait construire une unité d'apprentissage</p> <p>- Est capable de construire une séance en proposant des niveaux de différenciation</p> <p>- Sait analyser sa pratique pour la réajuster</p> | <p>- Sait élaborer une progression et une programmation</p> <p>- Sait élaborer une progression et une programmation</p> <p>- Sait construire une unité d'apprentissage</p> <p>- Est capable de construire une séance en proposant des niveaux de différenciation</p> <p>- Sait analyser sa pratique pour la réajuster</p> <p>- Analyse et réajuste au cours de la séance</p> |
| <p>P3</p> | | | | | |

| | | | | | |
|-----------|---|---|---|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Commence à analyser des supports <p>SPA 3</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Prend conscience de la place de la séquence dans la programmation - Identifie les invariants d'une séquence/séance d'apprentissage - Prend en compte le facteur temps dans la programmation | <ul style="list-style-type: none"> - Est capable de construire une séance en jouant sur les variables didactiques - Sait analyser sa pratique pour la réajuster | | |
| P4 | <ul style="list-style-type: none"> - Questionne les modèles pédagogiques <p>SPA 3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaît d'autres modes d'organisation que celui qui a été vécu. <p>SPA 4</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Identifie les modalités de travail en fonction des objectifs suivis | <ul style="list-style-type: none"> - Choisit le critère de regroupement le plus approprié. - Eclaire et enrichit par des apports théoriques les différents modes de regroupement identifiés. | | |
| P5 | <ul style="list-style-type: none"> - Est capable de mettre en place un outil d'évaluation <p>SPA 4</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repère les difficultés des élèves pour assurer la progression des apprentissages <p>SPA 4</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Est capable de cibler les compétences à évaluer (cf. Fiche de préparation) - Est capable d'expliquer ses choix d'évaluation (outils, indicateurs, place dans la séquence) | <ul style="list-style-type: none"> - Analyse les réussites et les erreurs - Est capable de concevoir différentes formes d'évaluation - Évalue une compétence à travers différentes disciplines - Utilise les documents officiels pour évaluer | <ul style="list-style-type: none"> - Est capable de concevoir les différentes évaluations au cours d'une séquence d'apprentissage - Est capable de mettre en place des évaluations différenciées - Est capable de concevoir différentes formes d'évaluation | <ul style="list-style-type: none"> - Est capable de produire des outils pour l'autoévaluation des élèves et leur auto-positionnement - Communique aux parents les résultats attendus |

| |
|--|
| <p>- Atteste d'une compétence par rapport aux critères définis d'évaluation (capacités, attitudes, connaissances)</p> <p>- Prend en compte les résultats de l'évaluation</p> |
|--|

Démarche de progression professionnelle

| | | | |
|--------------|---|--|---|
| C8(1) | <p><i>Connaissances linguistiques :</i></p> <p>Niveau B2 en langue mais pas forcément en anglais : compétences minimales à construire en anglais</p> <p>Bilan de compétences à effectuer régulièrement</p> <p>Engager les étudiants à se construire un programme d'auto-formation (ressources disponibles...)</p> | <p><i>Connaissances linguistiques :</i></p> <p>Niveau B2 en anglais « exigé » par les conditions d'enseignement dans notre département</p> | <p><i>Connaissances linguistiques :</i></p> <p>Logique de développement professionnel :</p> <p>Entraînement régulier des connaissances linguistiques</p> |
|--------------|---|--|---|

| | | | | | |
|---|---|---|--|---|---|
| | <p>Connaissance des programmes, du socle commun et du niveau A1 du CECRL</p> | <p>Connaissance des spécificités de l'enseignement d'une langue étrangère (parallèle avec l'apprentissage en maternelle)</p> <p>Aptitudes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'approprié une démarche adaptée à l'enseignement d'une langue vivante - Construit une séquence avec appui sur une méthode existante - Met en œuvre une séance qui garantit les interactions langagières (place de l'oral) - Réfléchit aux outils des élèves : place de l'écrit <p>Attitudes : crée un climat de confiance qui favorise l'engagement des élèves et la prise de parole</p> | | <p>Aptitudes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilise ses connaissances pour la construction des programmations de cycles - Met en œuvre l'enseignement en langue anglaise : construire une séquence répondant à des besoins identifiés (objectifs et compétences du niveau A1) <p>Compétences en référence à la C14 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse sa pratique de manière réflexive et recherche des pratiques nouvelles voire innovantes | |
| <p>C14</p> <p>S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Se remet à niveau sur différents champs disciplinaires <p>A partir du SOPA 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accepte de remettre en question ses représentations initiales du métier SOPA 1 | <ul style="list-style-type: none"> - Se renseigne sur des démarches d'enseignement de certaines disciplines - Cherche à adopter une posture professionnelle | <ul style="list-style-type: none"> - Approfondit les démarches d'enseignement de certaines disciplines - Affirme une posture professionnelle | <ul style="list-style-type: none"> - S'appuie sur des démarches d'enseignement pour approfondir sa pratique - Continue à progresser | <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise certaines démarches d'enseignement - Elargit ses connaissances aux autres disciplines. En apprécie les effets |

| | | | | | |
|--|---|---|--|---|--|
| <p>1- Connaissances disciplinaires</p> <p>2 - Posture professionnelle</p> <p>3 - Ressources</p> <p>4 - Gestion de classe</p> | <p>- Identifie les personnes ressources et sait demander de l'aide</p> <p>SOPA 1</p> | <p>- Apporte son expérience et partage ses difficultés</p> <p>- Identifie ses manques et essaie plusieurs approches</p> | <p>- Réfléchit sur sa pratique avec des pairs</p> <p>- Adapte sa gestion de classe au milieu</p> | <p>- Prend sa place dans une équipe</p> <p>- Trouve rapidement la gestion de classe adaptée</p> | <p>- Prend sa place dans un groupe de travail et est force de proposition</p> <p>- Adapte sa gestion de classe quel que soit le milieu</p> |
|--|---|---|--|---|--|